

Décision

Générale

colonial

Décision n° 781 du 11 juin 1953 :

n° 781

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Sougue Miguil Guele, Issa Fourlaba, est délégué pour 1953 au pèlerinage aux lieux saints de l'Islam, comme représentant officiel de la Côte Française des Somalis. Les divers frais occasionnés par le voyage de M. Sougue Miguil Guele seront supportés par le budget local, exercice 1953 dans les limites des crédits prévus à cet effet à la section 13, chapitre 27, article 3, paragraphe 1 de ce budget.